

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9617
26 janvier 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 JANVIER 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 12 janvier 1970 (S/9599) et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Le 25 janvier 1970, les forces armées israéliennes ont bombardé le village d'Eita El-Shaab, dans le sud du Liban, avec des projectiles de mortier de 120 mm.

Ce bombardement a tué deux civils libanais et blessé un civil et un soldat. Douze maisons et un tracteur ont été endommagés.

Ces actes meurtriers répétés et prémédités créent une situation intolérable pour la population civile libanaise du sud du Liban en troublant sa paisible existence et en la soumettant à une terreur constante. En outre, ces actes démontrent que la politique savamment calculée d'Israël vise à susciter des troubles, à alimenter et à amplifier les tensions et à étendre systématiquement la zone de conflit, compromettant ainsi davantage la paix du Moyen-Orient. Cette politique téméraire fondée sur une arrogante puissance militaire défie la morale et le droit internationaux ainsi que les résolutions pertinentes des Nations Unies. Elle renforce cette opinion tout à fait fondée qu'Israël est déterminé à contre-carrer tous les efforts faits en vue de promouvoir la paix et la sécurité au Moyen-Orient. Tout comme les précédents actes d'agression d'Israël, cette nouvelle attaque a pour but d'intensifier la guerre qu'Israël poursuit délibérément contre le Liban et d'autres Etats arabes.

Israël cherche dans la présence des réfugiés palestiniens sur le sol libanais des justifications à ses actes criminels contre le Liban. Les membres du Conseil de sécurité, ainsi que les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies savent parfaitement que c'est en raison des cruelles guerres

d'agression menées par Israël contre le peuple arabe de Palestine et les Etats arabes que ces réfugiés sont sans abri.

Le Gouvernement libanais s'élève une fois de plus très vivement contre la nouvelle attaque déclenchée par Israël contre le Liban.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Edouard GHORRA